



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés



N° 014
Juin
2026



Presse Universitaire
Niamey



ISSN



1859 - 5146

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés







FACTEUR D'IMPACT (SJIFactor.com)		INDEXATION EDS	
2024	4,9	 https://sjifactor.com/passport.php?id=23616	
2023	4,866		
2022	4,497	 https://universiteabdoumoumounideniamey.academia.edu/EnvironnementetDynamiquedesSoci%C3%A9t%C3%A9sEDS	
2021	4,09	 INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER NIGER https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146	
2020	3,752	 https://orcid.org/0009-0006-0118-2004 <small>Connecter la recherche et les chercheurs</small>	

Photo de couverture : Vue de la cuvette oasienne d'Issoufory, située dans le département de Goudoumaria, région de Diffa au Niger M. WAZIRI M. Zaneidou, 2026

MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTESS/AD, UAM - Niamey

N° 014

ISSN



1859-5146

JUIN 2026

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
- [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
- [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
- [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
- [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
- [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.

Exemples :

- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors-Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr WAZIRI MATO Maman**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaraïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), LARE Lallé Yendoukoa, Université de Lomé (Togo), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

Membres : Pr BODE Sambo, Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha (MC)

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP: 418 Niamey - NIGER.****Email:** revueeds@gmail.com **Site :** www.revue-eds.com

© Copyright : Revue EDS, 2026

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Boureïma, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. DAMBO Lawali, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaïbou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. DJANGRANG Man-Na, Université de Moundou (Tchad)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

L'IMPACT DU RETRAIT DES PAYS DE L'AES (BURKINA FASO, MALI, NIGER) DE LA CEDEAO SUR LEURS INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS	9
Lassana TOURE^{1*}, Abdoul Karim DIAMOUTENE¹, Mahamadou Bassirou TANGARA¹ et Mickaël CLEVENOT²	
PROMOUVOIR LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES PAR LES ACTIONS CLIMATIQUES DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROGRAMME JASS DANS LES REGIONS DE TAHOUA ET MARADI AU NIGER	26
MAMAN Issoufou^{1*}, IBRAHIM Habibou¹, AFANE Abdoukader¹, MAMADOU KONE Mahaman Moustapha¹, YAMBA Boubacar² et ISSOUFOU DJIGO Ibrahim³	
L'EGYPTE PHARAONIQUE : LE DON DU NIL.....	43
OLAME HOUMINA Patrice¹	
IDENTIFICATION, SOURCES ET DYNAMIQUES DES INNOVATIONS AGROÉCOLOGIQUES DANS LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE AU SUD BÉNIN	61
ADJE E Funmilayo^{1*}, MAGNON Y. Z. Zountchégbé², EFIO Sylvain³ et TOSSOU C. Rigobert⁴	
RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE A LA MALNUTRITION DANS LA COMMUNE DE TORI-BOSSITO AU BENIN : RECITS DE MENAGES AYANT RENVERSE LA SITUATION CHEZ LEURS ENFANTS.....	75
HOUNSI Augustin^{1*}, HINNOU Patrick², NASSI Karl Martial³, Roch L. MONGBO⁴ et ADJILE O. Alida⁴	
INNOVATIONS LOCALES ET COHESION SOCIALE : STRATEGIES COMMUNAUTAIRES DE PREVENTION DES CONFLITS ET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A BARIENOU (NORD-BENIN)	90
HOUNDEOKOU Sèkannou Gérard^{1*}, VODOUNNON TOTIN K. Marius² et MELIHO Pierre Codjo³	
ARBRE SACRE « JAG SIR », PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN PAYS TOUPOURI DANS LE MONT-ILLI AU SUD-OUEST DU TCHAD	106
BAYANG Sirbélé¹	
DU RENOUEAU EXISTENTIALISTE A L'HERITAGE SARTRIEN DE LA PSYCHANALYSE EXISTENTIELLE.....	118
SALIFOU HAMANI Abdoul-Aziz^{1*} et SOULEYMAN Mahaman²	
ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DES COMMUNES DU SUD BÉNIN-TOGO	138
Cokou Romain AHLINVI^{1*}, Expedit Wilfrid VISSIN², Jean-François FAÛ³ et Jacques AGUIADAHO⁴	
GESTION DES POINTS D'EAU DANS LE QUARTIER KALLEY PLATEAU DE NIAMEY, NIGER.....	154
SOULEY BOUBACAR Adamou¹, BOUBACAR AKALI Haoua^{2*} et MOTCHO Kokou Henri³	

STRATEGIES D'ADAPTATION DES EXPLOITANTS MARAICHERS DE LA COMMUNE DE SEYNA DANS LA REGION DE GAO FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE .170
Mahamadou CISSE^{1*}, Bakary DAGNO¹ et Vembé Blaise KONE²

VARIABILITE TEMPORELLE DES CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EFFLUENTS DE RAFFINERIE PETROLIERE : IMPLICATIONS POUR UN TRAITEMENT EN AVAL188
Ismaël Ousseini Nafiou^{1*} et Mahamadou Mounir Zakari¹

ACCES DES REFUGIES AUX TERRES AGRICOLES DANS UN CONTEXTE DE CRISE FONCIERE : CAS DU DEPARTEMENT DE GUIDAN ROUMDJI DANS LA REGION DE MARADI199
MAHAMAN SALIFOU Moussa^{1*} et HAROUNA Mounkaila²

IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DE L'ETAT D'URGENCE A TORODI, DANS LA ZONE DES TROIS FRONTIERES216
SOUMAILA Hama¹, ALZOUMA POUTCHA Issoufou² et DAOUDA BANA Askandara^{3*}

STRATEGIES ENDOGENES DE PROTECTION DU FONCIER MARAICHER DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (NIGER)227
IDRISSA BONDABA Tayabou^{1*}, MOUMOUNI MAHAMANE SANI Moumouni¹ et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou²

ANALYSE DES CONFLITS LIES A LA LIBERATION DES CHAMPS DES CULTURES PLUVIALES AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER)241
HAROU ABOU Idrissa^{1*}, ALI Salé² et MAMAN SANI Amadou³

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EVOLUTION VILLAGEOISE DANS LE CERCLE DE GOUNDAM : CROISSANCE NUMERIQUE ET MUTATIONS DE LA TAILLE DES VILLAGES DEPUIS L'INDEPENDANCE255
Mahamadou ABOCAR^{1*}, Mahamadou Faradji MAIGA², Mahamane ALBOUKADER³ et Boubacar Ousmane TOURE⁴

DYNAMIQUE D'OCCUPATION ET ENJEUX DE SECURISATION FONCIERE EN ZONE PASTORALE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER)269
HAROU ABOU Idrissa^{1*}, ALI Salé², ABDOU SANI Mountaka³ et MAMAN SANI Amadou⁴

DIRE LA GUERRE : L'APPREHENSION DU CONCEPT IDENTITÉ RECONSTRUCTIVE CHEZ LES ÉCRIVAINS TCHADIENS281
Parfait NADJIBEYE¹

CONTRIBUTION DES CULTURES IRRIGUEES DANS LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES MENAGES AGRICOLES DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V293
OUSSEINI ISSA Abdou^{1*}, ADO MIKO Mahamadou Makana² et WAZIRI MATO Maman³

GOVERNANCE URBAINE ET HUMANITES DANS L'AMENAGEMENT D'UNE VILLE MOYENNE IVOIRIENNE : LE CAS DE TIEBISSOU AU CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE306
N'Dri Ernest KOUADIO^{1*}, Sientienwin SEKONGO² et Teré GOGBE³

EVOLUTION DU LAC TCHAD DE 2015 A 2025 : QUELLE IMPACT SUR LA PECHE DANS LA PARTIE NIGERIENNE	323
ELH KAKA ADAM Eih Ligari ¹ et KIARI FOUYOU Hadiza^{2*}	
PERCEPTION DES AGROPASTEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE SAHEL : LE RECOURS AUX SAVOIRS ENDOGENES POUR UNE RESILIENCE ACCRUE DES COMMUNAUTES DANS LA ZONE DE KONNI AU NIGER	338
ABDOULAYE NOUHOU Mahamadou^{1*}, MOUSSA Mahamadou Sani² et WAZIRI MATO Maman¹	
AGE AU MARIAGE ET PROLONGEMENT DU CELIBAT CHEZ LES ETUDIANT.E.S DE L'UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI.....	353
ABDOURAHAMANE NAJOU M Alhassane¹	
VIE ET ONTOLOGIE DU VIVANT : LE DEBAT ENTRE E. KANT ET H. JONAS	367
Romuald T. AMOUSSOUGA^{1*} et Alain Corneille TOWOU²	
CONSOMMATION DE LA VIANDE DE BROUSSE PAR LES POPULATIONS DES MONTS ALEDJO AU NORD-TOGO.....	385
DJERI Idrissou^{1*} et NOBIME Georges²	
VULNÉRABILITÉ ET ADAPTATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE 2ÈME PÔLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (PDA2) AU NORD DU BÉNIN.....	397
Guy Cossi WOKOU¹	
IMPACTS DE LA VARIABILITE CLIMATIQUE SUR LES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES DU DEPARTEMENT DE GOURE (REGION DE ZINDER, NIGER).....	412
IBRAHIM SOULEY Malam Zanaidou^{1*}, WAZIRI MATO Maman², HASSANE YAOU Tahirou³, HAMADOU YOUNOUSSA Bachirou³ et GARBA Zibo³	
APHRIKÊ OU AFAGHÊ ? POUR UNE HYPOTHÈSE DE RELECTURE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS DE L'AFRIQUE À PARTIR DE LA LANGUE HO	433
Wanilo Guillaume GANHIDE¹	
VULNERABILITE DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES DES PLAINES DE KORIOUME, HAMADIA ET DAYE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE URBAINE DE TOMBOUCTOU (MALI).....	454
Mahamane ALBOUKADER^{1*}, Seydou MARIKO² et Mahamadou ABOCAR³	
LUTTE CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BENIN : CAS DU FINANCEMENT DE L'ADAPTATION ET DE L'ATTENUATION	468
Alfred Bothé Kpadé DOSSA¹	

STRATEGIES ENDOGENES DE PROTECTION DU FONCIER MARAICHER DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (NIGER)

**IDRISSA BONDABA Tayabou^{1*}, MOUMOUNI MAHAMANE SANI Moumouni¹
et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou²**

1. Doctorant en géographie, EDLASHS, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

2. Docteur en géographie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

**Correspondant courriel : tayadaba@gmail.com*

Résumé

La cohabitation entre agriculture et croissance démographique dans les grandes villes sahéniennes allume le débat des chercheurs ces dernières décennies. La ville de Niamey à travers son arrondissement communal Niamey 5 est un exemple type qui illustre cette interaction. En effet, cet arrondissement est une zone à vocation agro-pastorale qui subit ces dernières années une forte croissance démographique qui dévore de plus en plus le foncier agro-pastoral. C'est pourquoi, cette étude se donne comme credo d'identifier et analyser les stratégies adoptées par les maraichers pour faire face à l'amenuisement des exploitations. Pour se faire, l'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette étude est conçue à travers une approche mixte composée de qualitative et de quantitative. Ainsi, les investigations ont permis de comprendre que face à cette situation, les producteurs maraichers ne sont pas restés les bras croisés. Un certain nombre des stratégies endogènes adoptées par les producteurs ont été identifiées à savoir : le rehaussement des prix du foncier agricole maraicher, la proposition d'un usage agricole des terrains vendus, la régularité de paiement du loyer et le rôle des inondations dans le maintien du foncier agricole de la zone.

Mots clés : croissance démographique, stratégies endogène, foncier maraîcher, conservation, Arrondissement communale Niamey 5.

ENDOGENOUS STRATEGIES FOR THE PROTECTION OF MARKET GARDEN LAND IN THE NIAMEY 5 MUNICIPAL DISTRICT (NIGER)

Abstract

The coexistence of agriculture and population growth in large Sahelian cities has been a subject of debate among researchers in recent decades. The city of Niamey, particularly its Niamey 5 district, is a prime example of this interaction. This district, primarily an agro-pastoral area, has experienced rapid population growth in recent years, increasingly encroaching on agricultural land. Therefore, this study aims to identify and analyze the strategies adopted by market gardeners to cope with the

shrinking of their farms. To this end, the methodological approach used in this study is a mixed-methods approach combining qualitative and quantitative methods. The investigations revealed that, faced with this situation, market gardeners have not remained idle. A number of endogenous strategies adopted by producers have been identified, namely: raising the prices of market garden agricultural land, proposing agricultural use of the land sold, regular payment of rent and the role of floods in maintaining agricultural land in the area.

Keywords: population growth, endogenous strategies, market garden land, conservation, Niamey 5 municipal district.

Introduction

La population rurale du Niger est estimée à 79% (RGP/H, 2012). Elle a comme principal moyen de subsistance l'agriculture. Cependant, l'agriculture fait face à plusieurs contraintes d'ordre anthropiques comme la forte pression démographique sur les ressources naturelles et climatiques comme l'irrégularité et la mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations. Cet état de fait ne reste guère sans conséquences sur les récoltes qui deviennent de plus en plus aléatoire et moins importante en termes de quantité et de qualité.

Dans le but d'obtenir un complément alimentaire, la population rurale se déplace en direction des villes. Cela se traduit par un important accroissement de la population dans les villes mais aussi de la demande alimentaire liée à celle-ci. C'est dans cette optique que s'est développée au centre et en périphérie de la ville une production agricole autoconsommée et commercialisée (A. Fleury et P. Moustier, 1999 ; M. Griffon, 2003 ; R. VAN Veenhuizen et G. Danso, 2006). Pour se faire les producteurs ont mis en avant le développement des cultures irriguées là où les potentialités en eau et en terre existent (M. Waziri Mato, 2000 ; L. Dambo, 2007 ; I. Mossi Maiga, 2009 ; S. Seyni, 2010, ONAHA, 2017). Seulement, cette cohabitation entre la croissance démographique et la production agricole dans les villes ne reste pas sans influence.

Aujourd'hui, dans la ville de Niamey en générale et l'ACN 5 particulièrement la situation est de plus en plus alarmante du fait qu'il est constaté que les espaces agricoles continuent de connaître une diminution de leur superficie. Cela est une conséquence de la croissance démographique qui engendre celle spatiale accélérée (T. Idrissa Bondaba *et al*, 2022 : 235). Face à cette situation, les producteurs ne resteront pas les bras croisés. Ils adoptent des petites stratégies endogènes pour palier à ce phénomène. Ainsi, pour aborder à mieux cette problématique, la question de recherche suivante a été posée : quelles sont les stratégies développées par les producteurs pour stopper l'amenuisement des espaces de culture maraîchère au détriment des habitations humaines ? L'objectif visé par cette étude consiste à

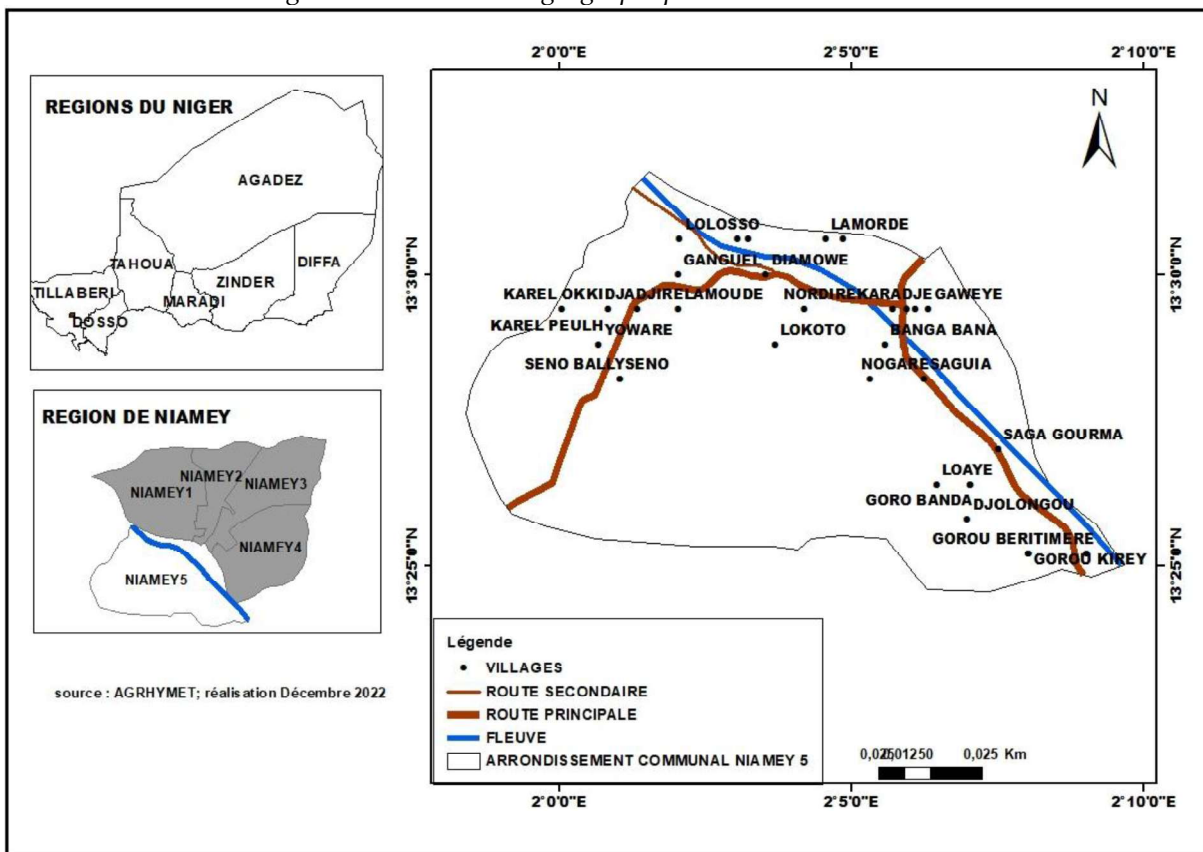
identifier et analyser les stratégies endogènes adoptées par les producteurs afin de sécuriser les espaces agricoles.

1. Présentation du cadre géographique et approche méthodologique

1.1 Présentation du cadre géographique

L'arrondissement communal Niamey 5 est situé sur la rive droite du fleuve Niger. Il présente une superficie de 40 km² et est localisé entre 13°37' et 13°51' de latitude nord et 2°02' et 2°09' de longitude Est avec une altitude moyenne de 185 m. Cet arrondissement est limité au Nord-Est par le fleuve Niger, au sud par la commune rurale de Youri et à l'Ouest par la commune rurale de Bitinkodji.

Figure 1 : Présentation géographique des sites d'étude



Source : Image Google Earth 2002-2021

1.2 Approche méthodologique

Dans le cadre de cette étude, l'approche méthodologique est essentiellement basée sur une approche mixte composée du qualitative et du quantitative. Les outils de collecte des données utilisées sont le guide d'entretien et un questionnaire adressé aux producteurs. Cette collecte est cependant complétée par une recherche documentaire et une observation directe sur le terrain. Ainsi, l'échantillonnage a été réalisé à partir de la méthode boule de neige qui consiste à interviewer la population

mère jusqu'à saturation. Aussi, le choix de cette méthode est conditionné par l'inexistence d'une base de données sur la population mère. Du fait, elle a permis de questionner 215 producteurs et 36 interviewés dont 27 entretiens individuels et 9 entretiens collectifs. Les données quantitatives ont été traitées à l'aide de logiciels Sphinx et Excel. Aussi, le logiciel Arc Gis 10.4 est utilisé pour la réalisation des cartes.

2. Résultats

Les résultats de cette étude font le point sur les effets de la croissance démographique sur les espaces de culture maraichère. Ensuite, elle fait le point sur les différentes stratégies endogènes adoptées par les producteurs maraichers pour faire face à l'amenuisement des espaces maraichers.

2.1. Quelques caractères sociodémographiques des producteurs maraichers

2.1.1. Age, sexe et nationalité des producteurs

L'analyse sur les variables âge, sexe et nationalité des producteurs maraichers est importante et permet de faire ressortir l'ambiance autour de la production maraichère dans l'ACN V. Pour ce qui est de la variable sexe (figure 1), les hommes dominent largement avec 96% de l'effectif contre 4% des femmes. Cette sous-représentation des femmes dans la production maraichère s'explique par un accès compliqué au foncier de production. Par contre, il est constaté dans la commercialisation une nette domination des femmes.

Aussi, l'âge dominante est celle des bras valides qui occupent plus de 82% contre 13% pour la classe de 45 à 60 ans suivie de 5% pour les plus de 60 ans (figure 2). En effet, plusieurs aspects expliquent l'implication de plus en plus importante de la jeunesse dans la production maraichère. Il s'agit du taux de chômage très élevé et de l'apport économique de la production.

Ainsi, les résultats issus de cette étude montrent une coexistence de plusieurs nationalités. Les nigériennes représentent 53% contre 47% pour d'autres nationalités (figure 3). En effet, la présence d'autres nationalités est le fruit d'une migration de longue date. Aussi, il est important de retenir que le domaine de la production est depuis longtemps délaissé par les autochtones au profit des autres nationalités. Néanmoins, il est aujourd'hui constaté un renversement de situation à travers une participation massive des autochtones dans la production et grâce à la demande croissante.

Figure 1 : sexe des producteurs enquêtés

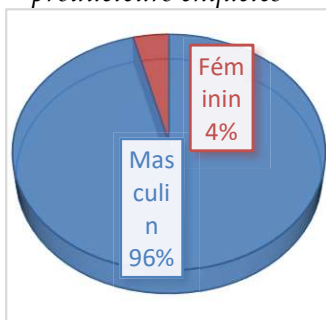


Figure 2 : âge des producteurs enquêtés

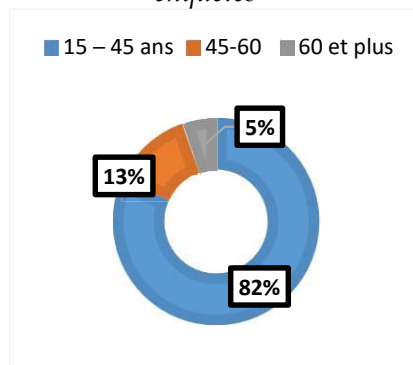
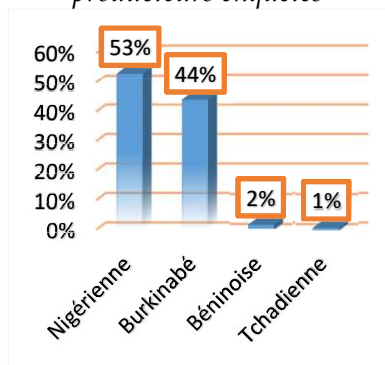


Figure 3 : nationalité des producteurs enquêtés



Source terrain, 2022

2.1.2. Niveau d’instruction et expérience des producteurs

Ces variables sont aussi importantes pour analyser l’architecture autour de la question sur la production des légumes feuilles. Du fait, les résultats sur le niveau d’instruction (figure 4) montrent une marge importante des personnes instruites dans la production à hauteur de 84% contre 14% non instruites et 2% de non réponse. En effet, depuis longtemps les personnes instruites considèrent que cette activité est pour les analphabètes et les migrants mais aujourd’hui, les citoyens instruits ou non, sont conscient de l’important apport économique lié à la production des légumes feuilles. Quant à l’expérience, elle a une place importante dans différents travaux humains (figure 5). Cependant, les résultats de cette étude montrent globalement que 53% des producteurs enquêtés ont une expérience de plus de 5 ans contre 47% de moins de 5 ans. On peut donc en déduire que du point de vue expérience l’ACN 5 dispose d’une base nécessaire pour le développement de l’activité maraichère.

Figure 4 : Niveau d’instruction des producteurs

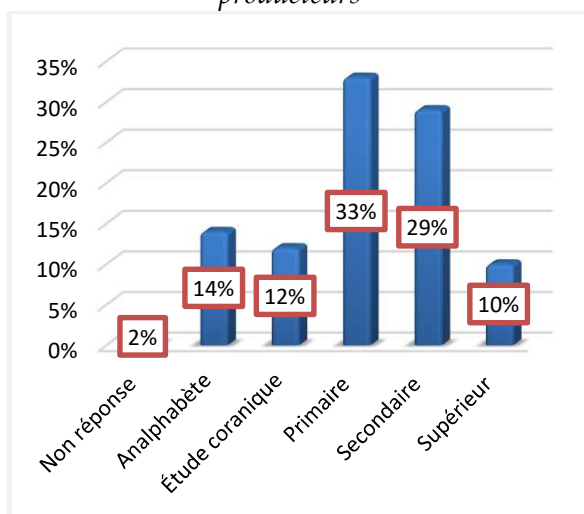
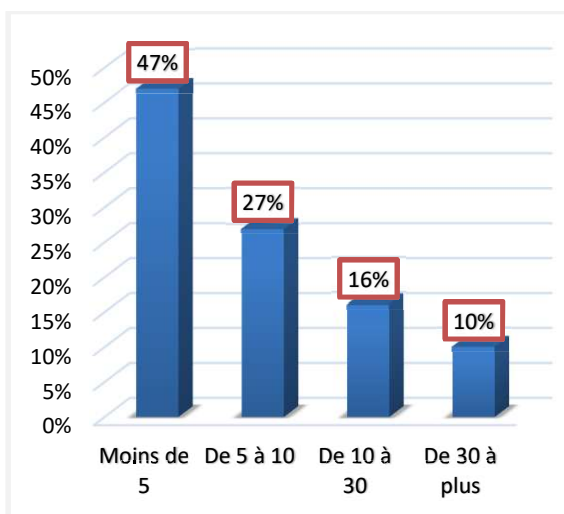


Figure 5 : expérience des producteurs



Source terrain, 2022

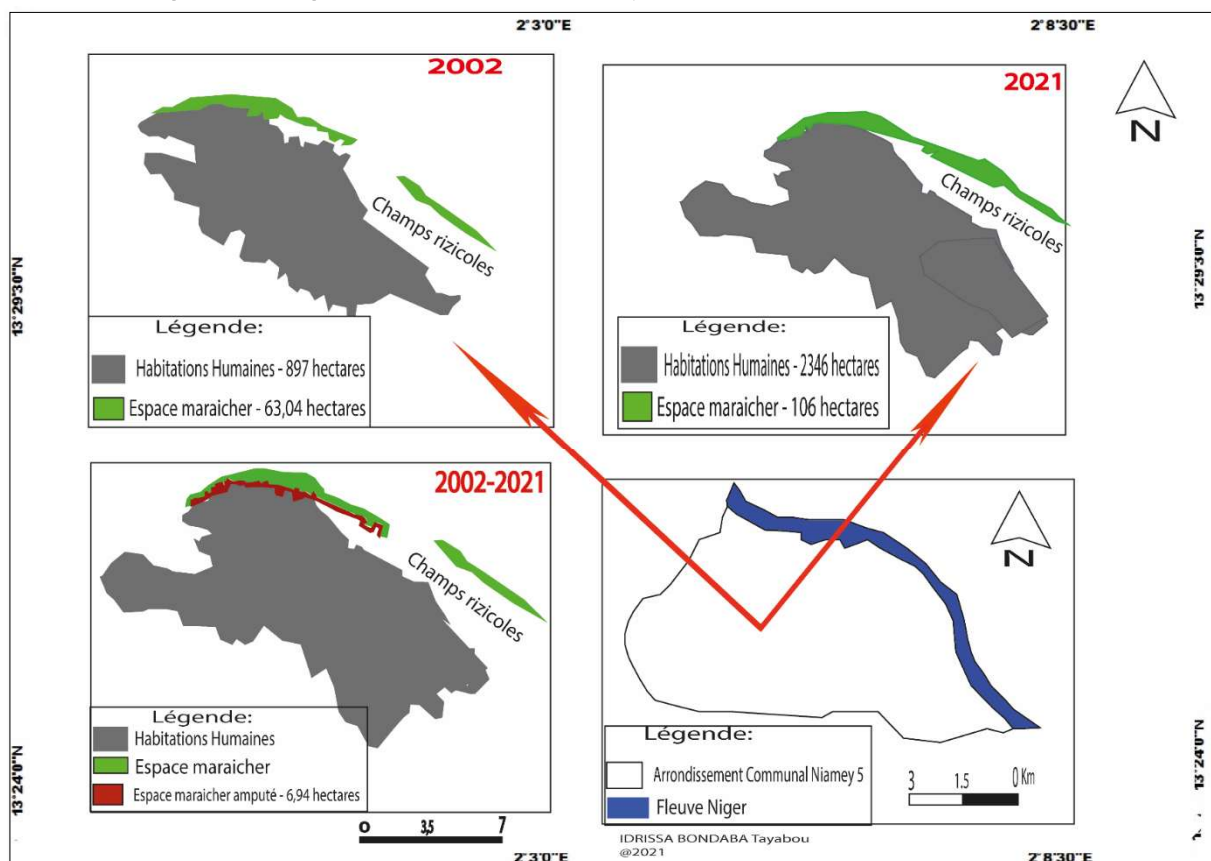
2.2. Croissance démographique et ses effets sur les espaces maraichers

L'étalement des villes engendre une compétition foncière qui ne laisse guère d'espace pour les activités agricoles. La ville de Niamey en générale et l'ACN 5 en particulier n'échappera pas à cette dynamique. Il revient de constater que le développement de la population sur un territoire accentue une pression sur le foncier agricole. Cette pression s'observe sur l'espace par un rétrécissement des espaces agricoles.

Cependant, pour illustrer ce phénomène, la cartographie d'occupation du sol est un outil d'évaluation des dynamiques observés sur l'activité agricole (CISSE *et al*, 1997). Ainsi, T. IDRISSE BONDABA *et al*, (2022) illustrent à travers une étude cartographique la progression des espaces bâtis au détriment des espaces maraichers entre 2002 et 2021 dans l'ACN5 (figures 2). Il est ressorti dans cette étude les constats suivants :

- ◆ Une augmentation en nombre des sites maraichers : la superficie des sites de production maraichère dans l'ensemble est passée de 63,04 hectares en 2002 à 106 hectares en 2021. Ces chiffres montrent une dynamique positive s'est installée suite à l'augmentation en nombre des sites maraichers estimée à 42,96 hectares durant la période 2002-2021. Aussi, cette augmentation de superficie est accompagnée par une forte densité de production sur les sites de production.
- ◆ Une diminution de superficie maraichère sur les anciens sites de production Bien qu'il soit constaté une augmentation en nombre des sites maraichers sur le territoire de l'ACN5. Il est aussi important de signaler une diminution de superficie sur les anciens sites maraichers (Nogaré, Lamordé et Kirkissoye) due à une progression des habitations humaines ou de la zone bâti (figure 5). Aussi, l'occupation des espaces maraichers sur ces sites (Lamordé et Nogaré) est estimée à 6,94 hectares durant la période 2002-2021.

Figure 6 : Progression des bâtis dur les espaces maraichers dans l'ACN 5



Source: T. Idrissa Bondaba et al, 2022

Il faut noter que l’amenuisement des espaces agricoles est une conséquence directe de la dynamique démographique galopante et spatiale qui se traduit par une demande de plus en plus croissante en habitation. Dans ces villes, les espaces propices à l’agriculture sur leur bord immédiat, ont été à un moment l’objet de multiple convoitise et dans les rapports de force qui s’instaurent, l’agriculture est rarement dominante.

2.3. Stratégies d’adaptation en matière du foncier agricole

La diminution lente des espaces agricoles au profil de l’étalement urbain et leurs importances conduisent bien à la marchandisation du foncier urbain et l’insécurité foncière des exploitations agricoles. Pour le cas de l’ACN 5, les producteurs pour sécuriser le foncier agricole face à la croissance démographique accélérée ont entrepris plusieurs stratégies qui sont : le rehaussement des prix du foncier agricole ; la proposition d’un usage agricole des terres vendues et le paiement régulier de la location des terres agricoles. Seulement, dans un cadre général, ces stratégies se trouvent très limités en raison de leur porté.

2.3.1. Rehaussement de prix du foncier agricole

Le foncier agricole dans la ville fait depuis lors l’objet d’une importante spéculation allumée par une multitude d’acteurs intervenant dans le domaine foncier. Ainsi, le

rehaussement de prix du foncier agricole est une stratégie pertinente qui permet une disqualification de nombreux détracteurs des terres agricoles. En effet, les producteurs affirment que lorsqu'un acheteur débarque pour l'achat d'une exploitation agricole, les exploitants-proprétaires proposent un prix très exorbitant qui décourage le plus souvent beaucoup d'acteurs comme l'affirme un propriétaire d'une exploitation maraîchère :

« Lorsqu'un détracteur vient pour acheter une exploitation agricole, on fait tout pour lui fixer un prix exorbitant auquel il faut beaucoup réfléchir avant d'accepter ».

À travers ces propos, on peut comprendre l'intérêt qu'accordent les producteurs à cette stratégie pour sécuriser leur foncier. Néanmoins, cette stratégie est certes efficace mais limitée du moment où certains acheteurs terriens ne reculent devant rien. Pour eux, tant que la terre a un prix alors elle est à leur porté. Donc, face à la croissance d'une ville, la préservation d'une terre ou sa sécurisation ou le refus de non marchandisation des terres s'avère nécessaire.

2.3.2. Proposition d'un usage agricole de l'exploitation vendue

La stratégie de proposition d'un usage agricole aux propriétaires des terres achetées sur les sites de production. Cette stratégie de valorisation contribue aux exploitants de disposer de terrain exploité. En effet, la vente des terres agricoles n'est pas chose facile pour les exploitants. Mais, face à des situations socio-économiques difficiles, ils n'y peuvent rien. Ils vendent les terres agricoles pour résoudre les problèmes familiaux. Lorsque cela arrive à un exploitant (vente des terres agricoles), la stratégie mis en œuvre est de proposer un usage agricole pour le nouveau propriétaire comme l'affirme un exploitant :

« On propose aussi souvent à celui qui va acheter, les terres agricoles un usage agricole du terrain. Parfois ils acceptent et parfois pas. »

À travers ces affirmations, on comprend que cette stratégie est efficace car elle permet au moins une continuité de la production maraîchère sur les sites de production. Aussi, il y'a beaucoup de terrain vendu mais l'usage agricole est plus souvent conservé grâce à cette stratégie de valorisation des terrains vendus des producteurs. Néanmoins, cette stratégie a aussi des limites car il y'a des acheteurs qui n'accepteraient pas les propositions faites par les exploitants pour raison de projet de construction. L'existence de plus en plus des constructions (habitations humaines) dans les exploitations maraîchères en témoigne ce refus de la part de certains acheteurs (photo1). La photo illustre les habitations humaines au sein des exploitations maraîchères.

Photos 1 : présence des habitations humaines dans les exploitations maraichères



Source : terrain 2021

2.3.3. Régularité de paiement du loyer

Plusieurs modes d'accès au foncier agricole existent dans la zone d'étude. Parmi ces modes d'accès on peut énumérer la location et l'achat. En effet, nombreux sont les producteurs maraichers qui louent la terre pour la production maraichère en légume feuille. Néanmoins, pour préserver ces espaces agricoles contre la croissance urbaine accélérée, les producteurs maraichers se tiennent au paiement régulier du loyer. L'importance de cette stratégie réside dans le fait que le propriétaire de la terre en location soit rassuré de l'apport financier de son terrain. En effet, lorsque le propriétaire d'une exploitation s'aperçoit de l'apport de celle-ci, alors l'idée de la vente s'assombrit. Un producteur locataire des terres agricoles affirme :

« Lorsque les propriétaires terriens perçoivent l'argent du loyer régulièrement et à temps ils auront alors de quoi gérer leur problème car ce sont les problèmes qui poussent à vendre la terre. »

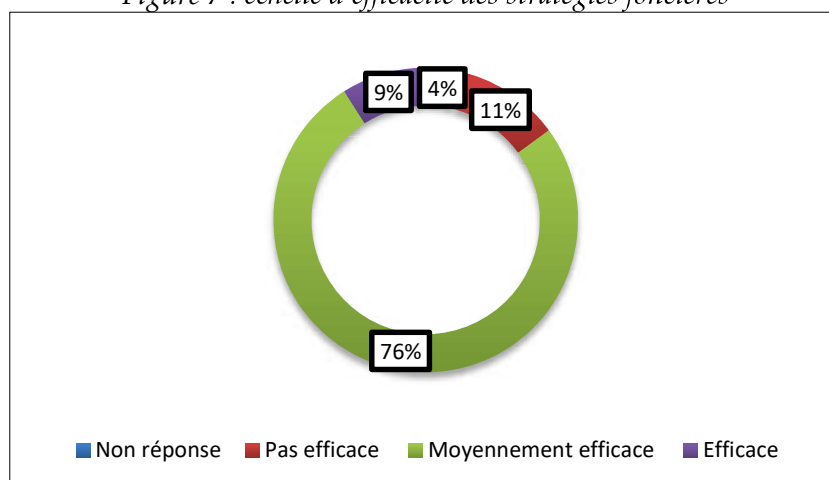
À travers ses propos on comprend que l'apport financier des terrains non construits et mis en location est un moyen de sécurisation des terres agricoles. Dans le cas contraire, le propriétaire est tenté de vendre son terrain à la première proposition de vente prometteuse.

2.3.4. Efficacité des stratégies de protection du foncier agricole

Les différentes discussions avec les producteurs ont permis d'une part d'identifier les stratégies sur le foncier agricole dans un contexte de croissance démographique accélérée et aussi d'autre part leur efficacité. Ainsi, pour évaluer le niveau d'efficacité

des stratégies entreprises par les exploitants, une échelle d'appréciation leur a été proposée (figure 7).

Figure 7 : échelle d'efficacité des stratégies foncières



Source : terrain 2022

La figure 7, illustre une échelle d'évaluation du niveau d'efficacité des stratégies sur le foncier agricole maraîcher. Il ressort que 76% des exploitants jugent les stratégies moyennement efficaces contre 9% des producteurs qui les voient efficaces. À travers ces chiffres on peut affirmer que dans l'ensemble ces stratégies foncières sont efficaces car elles ralentissent la progression des habitations. En fin, la limite de ces stratégies est la question de leur durabilité où elles ne bloquent pas entièrement la vente des terres agricoles.

2.3.5 Inondation : contrainte opportunément exploitée par les producteurs

Les inondations par leur fréquence constituent un moyen naturel qui aide à la sécurisation du foncier agricole. En effet, la lutte foncière est un fait dans toutes les régions du Niger mais à Niamey le rythme est beaucoup plus accéléré que dans d'autre région. Sur les sites de production comme il est observé sur les images google earth, le constat se dégage sur la progression des zones d'habitations humaines (urbanisation). Elles progressent d'une manière accentuée en défaveur des espaces agricoles surtout ceux qui se localise le long du fleuve où les inondations sont plus fréquentes. La récurrence des inondations dans cette zone constitue un moyen de protection foncière dans le sens où les détracteurs des terres auront du mal à investir dans une zone instable et difficile à construire comme en témoigne un exploitant :

« La fréquence des inondations dans cet endroit, a permis de sécuriser le foncier agricole sans quoi nous aurions dû depuis quitter. Car on ne peut pas concurrencer les riches qui achètent les terrains. »

À travers ce témoignage, on comprend que les inondations jouent un rôle très important dans le maintien des activités maraîchères. Ce phénomène contribue d'une

part au ralentissement de la progression des unités d'installation humaine sur les espaces maraichers. Et d'autre part, il renforce la stratégie de proposition d'un usage agricole des terrains vendus.

Aussi, les inondations jouent un rôle important dans la régénération du sol dans les exploitations maraichères. En effet, lorsque les eaux des inondations se retirent, il est constaté un dépôt des limons. Ces limons sont des éléments très fertiles qui renforcent la capacité du sol.

2.3.6. Inondations comme élément dévastatrice des biens des exploitations

Perçu comme un élément déterminant dans la sécurisation du foncier agricole, les inondations entraînent l'occupation temporaire de certains terrains agricoles. Elles provoquent aussi de perte énorme de production et des biens et matériels des producteurs maraichers. C'est ainsi que les autorités publiques ont financé la réalisation d'une digue réalisée en 2010 dans le but de protéger les habitations et les exploitations aux alentours. Néanmoins, on se rend compte que cette digue qui est censée protéger ces exploitations et aussi les habitations ne remplit pas toutes ces fonctions car elle ne les empêche point. Un producteur affirme que :

« La digue a été conçu par le gouvernement. Mais en amont, ils nous ont dit qu'elle doit mesurer 3 mètres de hauteur et 12 mètres de largeur. Cela pour dire que ces mesures n'ont pas été prises par les constructeurs assermentés, ça se déborde facilement et inonde les exploitations et les habitations tout autour. »

À travers ces propos, on peut comprendre que certes la digue est conçue pour contrecarrer les inondations mais les normes de la construction de la digue ne sont pas respectées. Par conséquent, les inondations deviennent fréquentes et perturbent le bon déroulement des activités de la production maraichère.

3. Discussion

Cette étude fait ressortir les caractères sociodémographiques des producteurs maraichers sur le territoire de l'ACN 5. De ce fait, on remarque une importante domination des hommes dans la production maraichère à hauteur de 96% et une sous-représentation des femmes à seulement 4%. Ces résultats corroborent avec celles de BAHIBO, 2003 cités par M. Sawadogo Wendemi, (2014 : 8) qui affirme qu'au niveau national, les hommes représentent 79% des producteurs contre 21% pour les femmes. Cependant, l'analyse de la croissance démographique de l'ACN 5 sur les espaces de culture maraichère a permis de comprendre que les espaces de culture sont de plus en plus anthropisés et amenuisés. Cela constitue une menace importante et directe non seulement sur l'économie des producteurs mais aussi sur la sécurité alimentaire des villes. Des résultats similaires ont été trouvés par GUEZERE, 2001; D.

PATRICK *et al*, 2015 ; R. ANDREE-ANNE, 2013 qui soulignent une croissance démographique rapide de la population dans les villes et attestent sa partition à l'amenuisement des espaces de culture au détriment des maisons individuelles ou résiduelles et des terres fertiles. Le maraichage est très sensible aux dynamiques urbaines. D'un côté, la croissance urbaine accroît les débouchés et de l'autre elle accentue la pression sur l'espace (B. CECILE, P. GILLES COMMEAT et S. KHANATA, 2005 : 30). Dans les régions arides et semi-arides, les hautes plaines sud-ouest oranaises les dégradations de terre sont souvent accentuées par les activités néfastes causées par la pression humaine. Il prend en cause les activités anthropiques engendrées par l'augmentation de la population (B. ABDELKRIM *et al*, 2017 : 84). L'insécurité foncière et la pénurie de terre consécutives à l'extension du bâti à vocation industrielle, commerciale ou résidentielle limitent le développement des activités maraichères (MATTHYS *et al*, 2006 : 320).

Aussi, face à des multiples menaces qui pèsent sur les exploitations maraichères dans l'ACN5, les producteurs ne restent pas les bras croisés. Ils ont su développer des stratégies leur permettant d'y faire face. Cet état de fait est aussi évoqué par des chercheurs comme M. Mahamane Abdoukader, L. Dambo, 2022) qui stipulent que certains exploitants opèrent les morcellements des chemins d'exploitation et les clôtures comme stratégies d'adaptation. Aussi, A. Bouare, 1995, C. Jean-Philippe, 2008; O. Issoufou et al, 2017 affirment que des exploitants développent des actions de morcellement de leur parcelle dans les milieux ruraux comme stratégies de survie en vue de satisfaire les besoins en terre de culture. A.M.J.T Have Henk, 2007, qui démontre cette vulnérabilité foncière en affirmant que dans un tel contexte, il est important de faire recours aux différents mécanismes de protection ou de sécurisation agricoles. A. Ouedraogo, 2008, montre également que 68% des exploitants sont menacés d'une insécurité du foncier agricole dans la commune. Ils peuvent être chassés à tout moment des terres qu'ils occupent pour le maraichage. Cependant, la faiblesse des niveaux de perception des risques et d'organisation des acteurs sont des facteurs déterminant de vulnérabilité des exploitations agricoles. Jusqu'ici, les stratégies pour une gestion foncière fiable mise en place en Afrique ne permettent pas aux producteurs maraichers d'être en sécurité. Cette sécurité des terres agricoles sous l'influence de la croissance de la population dans les villes devienne problématique. À Ouagadougou, la sécurité foncière des terres octroyées par les chefs coutumiers, les héritiers et la municipalité en sont les principaux détenteurs de droit de contrôle (CRDI-IAGU, 2007). Ainsi, le double usage agricole de terre (maraichage, riziculture ou agriculture pluviale) est l'un des facteurs qui affaiblissent les producteurs de légume et céréalière en saison pluvieuse. La conséquence de cette situation est que dès la première pluie, les exploitations sont récupérées par les propriétaires coutumiers qui sont les premiers occupants. Cette contrainte foncière trouve pourtant une

réponse dans la loi N° 014/96/ADP portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, 2007). Contrairement aux producteurs qui adoptent des stratégies pour y faire face aux divers problèmes fonciers d'autres restent sans solutions comme le signale B. Cécile, P. Gilles Commeat et S. Khanata, (2005) à Thiès, les maraichers sont fatalistes face à ce problème (foncier) et pensent qu'ils ne peuvent rien entreprendre contre ce phénomène. D'autres études précisent même que sans aucune mesure prise, les espaces de culture maraichère seront appelés à s'amenuiser d'avantage voir disparaître un jour. Il incombe aussi de savoir que dans la plupart des cas les terres agricoles ne sortent jamais vainqueur face à la dualité avec les habitations humaines (KOUAKOU *et al*, 2010 : 7). Cette étude confirme que la croissance démographique des villes devient un véritable calvaire que vivent plusieurs villes africaines et aussi une enclave pour le développement socioéconomique efficient des producteurs.

Conclusion

La croissance démographique sur le territoire de l'ACN 5 est en croissance accélérée. Les résultats issus des investigations révèlent que cette croissance affecte les activités de production maraichère et constitue un obstacle pour leur développement. Néanmoins, les producteurs maraichers développent des stratégies pour y faire face. Ces stratégies sont regroupées en quatre (4) types dont la stratégie de sécurisation du foncier agricole qui se traduit par le rehaussement du prix du foncier agricole, la valorisation des terres vendues à usage agricole, le paiement régulier de frais de location de terrains exploités, et l'effet des inondations dans le maintien du foncier agricoles.

Références bibliographiques

- BARBARA MATTHYS, ELIÉZER K N'Goran, MOUSSA Koné, BENJAMIN G Koudou, PENELOPE Vounatsou, GUELADIO Cissé, ANDRÉS B Tschannen, MARCEL Tanner et JURG Utzinger (2006), « urban agricultural land use characterization of mosquito larval habitats in a medium-sized town of cote d'ivoire. Pp 319-333
- BARBARA Matthys, FRANCIS A Adiko, GUELADIO Cissé (2006) « le réseau social des maraichers à Abidjan agit sur la perception des préoccupations s et des risques sanitaires liés à l'eau » Vertigo la revue électronique en science de l'environnement, 2006.
- CECILE Broutin, PIERRE GILLES Commeat, KHANATA Sokona (2005) « le maraichage face aux contraintes et opportunités de l'expansion urbaine ». Le cas de Thiès/Fandène (Sénégal). 36P

- DAMBO Lawali, (2007), « Usage de l'eau à Gaya (Niger) : entre fortes potentialités et contraintes majeures ». Thèse de doctorat à la faculté des géosciences et de l'environnement de l'université Lausanne et des lettres à nimey.p.424.
- IDRISSA BONDABA Tayabou, DAMBO Lawali, MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, (2023), « Effets de la dynamique urbaine sur le foncier agricole maraicher dans l'arrondissement communal Niamey 5 (Niger).
- KOUAKOU Etienne, KONE Brama, BASSIROU Bonfoh, 2010, « Étalement urbain au péril des activités agro-pastorales à abidjan ». 9 pages
- MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha, DAMBO Lawali, (2022), « Pression foncière et les nouvelles normes d'accès à la terre dans la commune urbaine de Konni : enjeux et perspectives », in Espace Géographique et Société Marocaine, [S.l.], v. 1, N°62, July 2022. ISSN 1113-8270, pp. 133-148.
- MOSSI MAÏGA I, (2009), « Gestion collective des aménagements hydro-agricoles au Niger : gouvernance locale et mobilisation des ressources pour une mise en valeur viable, Thèse de doctorat en Études rurales, École doctorale TESC, Université Toulouse. P 368.
- ONAHA, (2017), « Guide de sécurisation foncière sur les aménagements hydro-agricoles au Niger. IIED, Londres et UICN, Ouagadougou, p. 144.
- PANA, (2017), ' « Évaluation finale du projet : programme d'action national pour l'adaptation », PANA, Niger p51.
- SAWADOGO WENDEMI Madinatou, (2014) « genre et développement dans la filière maraichère au Burkina Faso : Cas de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et de Ouahigouya. 80 pages
- SEYNI SSOUNA S, (2010), « Caractérisation socio-économique des exploitations des aménagements hydro agricoles de la commune rurale de N'Dounga 1 et 2. Mémoire de Maîtrise en Géographie. Université Abdou Moumouni de Niamey, p.63.
- WAZIRI MATO Maman, (2000), « Les cultures de contre-saison dans le sud Zinder (Niger) ». Thèse de Doctorat, Igul, p.358.
- YAMBA Boubacar, (2000), « Évolution des régimes de propriété et d'utilisations des ressources naturelles dans la région de Maradi. Drylands research working, Paper 19 Royaume Uni. P.6. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00010859/document> [Consulté le 25/03/2020].